

Avis public



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mardi, 4 décembre 2018 à 19 h, au Centre récréatif RDP, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**, la demande de dérogation mineure suivante :

Lot portant le numéro 5 613 189 situé à l'angle sud-ouest de l'intersection formée par le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Prince-Albert, dans le district de Pointe-aux-Trembles

L'objet de cette demande est de :

- Permettre l'aménagement d'une voie d'accès à une distance de 6,95 mètres des limites d'emprise de l'intersection formée par le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Prince-Albert, plutôt qu'à une distance de 9 mètres, tel que prescrit par l'article 166-2) du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié);
- Permettre l'aménagement d'une aire de stationnement ayant un retrait de 2,03 mètres par rapport à la limite d'emprise du boulevard Saint-Jean-Baptiste, plutôt qu'un retrait minimal de 3 mètres, tel que prescrit par l'article 192, paragraphe 1 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié).

À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Montréal, le 17 novembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LL.M., OMA

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat